

Déclaration contre les menaces sur la vitalité de la démocratie, les libertés et l'espace civique au Sénégal.

Depuis quelques semaines, notre pays est en proie à une forte tension socio-politique. A l'origine une plainte d'une citoyenne sénégalaise contre un leader politique de l'opposition qui du fait des positions de certains protagonistes a eu des ramifications politiques avec des enjeux de pouvoir qui menacent la vitalité de notre démocratie, le respect des libertés individuelles et collectives et la préservation de l'Etat de droit, des éléments indispensables à une République qui se veut juste durable.

Constatant plusieurs manquements dans l'exécution de la force publique, notamment les barricades et autres dispositifs de surveillance au niveau du domicile privé de Monsieur Ousmane Sonko, les arrestations de citoyens dans l'exercice de leur droit constitutionnel de se réunir et de manifester, l'abus au niveau de certaines mesures spéciales liées à la riposte Covid, Legs-Africa appelle à plus de retenue et de dépassement de la part des responsables en charge de la sécurité publique et aux responsables politiques concernés dans cette affaire.

Egalement, nous constatons depuis quelques temps un nivellement par le bas du débat public, tendant à transformer l'espace public en une sorte d'arène, avec des oppositions de plus en plus radicalisées et des parti-pris suivant des logiques à l'encontre de la République et du commun vouloir de vivre ensemble.

Le Sénégal vit des instants cruciaux, faisant face au quotidien à un ennemi invisible (coronavirus) qui continue de faire des ravages dans tous les segments de la société. Toutes les énergies doivent être déployées, en faveur de la lutte contre cette pandémie qui est entrain de déstructurer le tissu social, économique et d'installer la précarité dans notre pays.

Dans des moments où des pans importants de la communauté sont en conflit, seule la justice reste maîtresse du jeu et garante de la stabilité. Elle doit assumer pleinement sa posture de pouvoir indépendant, pour se donner les moyens légaux et légitimes d'arbitrer le conflit social et de maintenir l'équilibre des pouvoirs et la stabilité sociale. Legs-Africa invite à ce que le droit soit prononcé, en protégeant la dignité inaliénable des deux parties concernées dans cette affaire.

Au régime actuel nous rappelons, les péripéties encore présentes dans les mémoires qui ont conduit le Président Macky Sall au Pouvoir en Mars 2012. Ce lourd sacrifice de compatriotes pour le triomphe de la Démocratie et de l'Etat de Droit ne doit jamais rester vain. Le peuple sénégalais n'a pas non plus besoin de revivre les mêmes douleurs qui jusqu'à ce jour hantent des familles qui ont perdu des leurs dans ces instants de lutte citoyenne pour le respect de la démocratie et de l'Etat de droit.

Ainsi, nous invitons le chef de l'état à être à la hauteur de sa fonction, pour sauvegarder l'Etat de Droit, consacré par la Constitution sénégalaise. Celle-ci protège les

citoyens et leur garantit une libre expression de leurs opinions et de leur différence de positions, en phase avec les lois de la République.

L'ambiance de terreur manifeste ne sert pas l'image du Senegal face au reste du monde. Aux citoyens sénégalais, nous adressons une invitation à exercer leurs droits en toute légitimité, tout en mettant en exergue l'intérêt supérieur de la Nation qui est au dessus de toutes les individualités.

Nous invitons les élites de tout bord social, politique, religieux, coutumier, à s'impliquer au service d'un Projet collectif de Transformation économique et sociale durable de notre pays et de l'Afrique. L'heure n'est plus à une démission qui ébranle les fondamentaux de notre Nation, de notre République.

Fait à Dakar le Lundi 01 Mars 2021

Le Président de Legs Africa, Elimane H. KANE

Contact: Thierno Souleymane Diop NIANG, 3386024 87, 77373 75 97

...